

## TARIFS DE L'ETUDE : (au 1<sup>er</sup> mars 2022)

### **1/ HONORAIRES DEMANDES EN DEHORS DES ACTES TARIFES (Négociation Immobilière) :**

#### **Estimation (visite et rapport) :**

100,00 € TTC l'estimation, si le dossier n'est pas confié à l'Etude (vente, succession, divorce, donation...)

#### **Négociation pour la vente :**

5,5% H.T. jusqu'à 100.000 € H.T.

2,5% H.T. à partir de 100.000 € H.T.

### **2/ HONORAIRES DEMANDES EN DEHORS DES ACTES TARIFES (Autres Prestations) :**

#### **Etablissement du compromis ou promesse de vente :**

- Rédaction du compromis de vente : gratuit
- En cas de non aboutissement de la signature de l'acte authentique de vente pour quelques motifs que ce soit, les honoraires s'élèvent à 240 € TTC + coût des débours engagés à la charge de l'acquéreur.

#### **Pacs :**

Consultation à 60 € TTC si ne donne pas lieu à la rédaction d'un acte notarié.

#### **Testament olographe :**

Cas courant (1 rendez-vous, modèle et conservation) : 108 € TTC + coût du fichier 11,42 €

#### **Succession :**

Forfait pour la gestion des comptes, débloquages de fonds, paiement des factures et répartition entre les héritiers des comptes de la succession : 240 € TTC par héritiers

#### **Convention de quasi usufruit :**

960 € TTC

**Bail commercial** : 1 mois de loyer avec un minimum de 1.500 € TTC

**Cession de fonds de commerce ou droit au bail** : 3.500 € TTC

#### **Sociétés :**

Constitution : 1.080 € TTC + Coût des frais d'immatriculation et de publication dans un journal d'annonces légales.

Constitution dans le cadre de la gestion de patrimoine : 1.500 € TTC + Coût des frais d'immatriculation et de publication dans un journal d'annonces légales.

Cession de parts sociales : 1% de la valeur estimée à l'acte avec un minimum de 2.400 € TTC

NB : la TVA est celle en vigueur au jour du paiement. Si une augmentation de taux intervient entre la signature de la réquisition d'instrumenter et celle du paiement, elle sera supportée par le débiteur.  
TVA actuellement en vigueur : 20%

### **3/ HONORAIRES DEMANDES POUR LES ACTES TARIFES (Disponibles en Ligne) :**

<https://www.notaires.fr/fr/profession-notaire/le-tarif-du-notaire-%C3%A9moluments-et-honoraires>

ou QR code ci-dessous :

